



ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS - VILLES EN DEVELOPPEMENT

Claude **JAMATI**, Président

Messagerie : clauderamati@yahoo.fr

Xavier CREPIN, Trésorier P.I

Messagerie : xavier@xavier-crepin.com

Jeudi, 05 Septembre 2011

Rapport financier
Année budgétaire 2010-2011 -

Rapport financier Budget 2010-2011
AdP Villes en Développement
AG 2011
01 septembre 2010 – 31 août 2011

Pour l'année en cours, les comptes s'arrêtent au 31/08/2011. Ils intègrent les cotisations y compris celles versées au cours de l'été, ainsi que les 2 événements organisés au cours de l'exercice : la Journée de septembre 2010 et le dîner débat du 8 février autour du thème «Après l'exposition universelle de Shanghai, quelles politiques urbaines chinoises ? ».

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRE

Doublement du nombre d'adhérents en 7 ans : une représentativité accrue

L'AG 2010 avait validé 2 démissions sur un total de 174 membres. S'y sont ajoutés en cours d'exercice 20 nouveaux membres, dont 7 Jeunes Professionnels. Un membre a démissionné, Nathalie Gibon.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Nouveaux membres	6	15	15	19	23	19	20		117
Dont jeunes pros	2	2	8	5	7	8	5		37
Départs		7	6	7	4	6	2		32
Total adhérents	95	103	112	124	143	156	174	191	
Evolution/an		8%	9%	11%	15%	9%	12%	10%	

Cela porte le total de membres, au 31 août 2011, à **191 membres**. Cette progression, de 10% sur l'exercice, correspond à un doublement **du nombre d'adhérents depuis 2004**.

Les jeunes professionnels représentent maintenant **10%** de la totalité des membres actuels et 30 % des nouvelles adhésions depuis 2004: ce chiffre renvoie à ceux qui ont rejoint l'association sous ce « statut » à leur demande, parce qu'en début de vie professionnelle, et qu'ils bénéficient, pendant 2 années, d'une cotisation réduite de 50%, avant de rejoindre le statut de membre actif.

Cet élargissement témoigne de l'**attractivité non démentie de l'association ces dernières années**. Il semble opportun qu'une réflexion sur le statut de jeune professionnel et le montant de la cotisation soit engagée. De fait la cotisation de 80 euros peut se révéler assez difficile à assumer pour certains adhérents **dont les revenus peuvent être faibles malgré plusieurs années d'« exercice professionnel»**. C'est le cas notamment des adhérents poursuivant une thèse.

Cotisations et propositions de radiation

Au 31 août 2011, 98 adhérents sont à jour de leur cotisation soit un peu plus de la moitié et 30 adhérents ont déjà payé leur cotisation 2011. Ce taux est inférieur à celui de l'année précédente en raison de l'absence de relance au premier semestre 2011.

Le taux de recouvrement des cotisations dans l'année s'est dégradé depuis 2009 passant de 116/143 à 98/191.

Les arriérés de cotisation ont doublé entre 2009 et 2010, passant de 3120 Euros à 6480 Euros.

Il est important de continuer à mobiliser les membres pour qu'ils ne laissent pas s'accumuler une ou plusieurs années de retard, ce qui nécessite plus d'actions de relance (2 relances systématiques effectuées en cours d'année, et relances individuelles pour certains membres), et conduit à des confusions et à des montants parfois difficiles à acquitter pour certains membres. Une solution de relance automatique liée au site web est à l'étude afin d'alléger le travail du trésorier qui devient de plus en plus lourd au fil des années.

Au delà, la création d'une comptabilité professionnelle pour appuyer le trésorier s'impose et sera mise en place d'ici fin 2011.

Malgré plusieurs rappels pour régulariser leur situation, les cotisants suivants n'ont pas réglé leur retard, et il est proposé de radier ces membres n'ayant pas payé leur cotisation depuis 4 ans, ou ne sont plus joignables

Monsieur	Hervé	CONAN
Monsieur	Jean-Marie	GOUFAN
Monsieur	Michel	LACOTE
Monsieur	Alain	LEBIGOT
Madame	Saya	SAULIERE

Par ailleurs une dernière relance sera faite auprès des membres suivants ayant trois années de cotisation de retard, avant de les radier fin 2011 en cas d'absence de régularisation.

Madame	Christel	ALVERGNE
Madame	Rachel	AYACHE
Madame	Aurélie	BARBIER
Monsieur	Paul	CASALONGA
Monsieur	Pascal	CHOMBART DE LAUWE
Monsieur	Jean-Philippe	LESTANG
Monsieur	Jacques	MASSEIN

Pour ce qui concerne Jean-Louis Pages atteint d'une maladie invalidante, il est proposé de lui donner le statut de membre d'honneur, dont bénéficie déjà de fait Philippe Martinet, pour qu'il continue à être membre sans payer de cotisation.

Enfin beaucoup d'autres membres ne sont pas à jour d'une ou deux années de cotisations, et il leur est demandé de régulariser au plus vite leur situation.

EVOLUTION DES POSTES DE DÉPENSE

Journée d'étude - septembre 2010

Le bilan de la journée d'étude de 2010 est le suivant :

➤ Recettes (participation aux frais pour un déjeuner sur place) : 1.425,00 €

➤ Dépenses (traiteur, frais intervenants...) : 4.224,75 €

Soit un Solde déficitaire (hors frais de publication Laugier de 1.913,69 €) de – 2.799,75 €

- 12,7 % des recettes annuelles (14% en 2009)
- 37,6 % des dépenses (23% en 2009).

Pour l'exercice à venir il est proposé de réduire ce déficit en évitant le recours à la sous-traitance pour les actes avec le retour d'un stagiaire.

Dîners débats

Un dîner débat a eu lieu cette année à Lyon, en marge de la réunion du club International de la FNAU.

3. Evénement AdP			
Dîner débat février			
Participants payants	1 320,00 €		
Traiteur		1 749,50 €	
Intervenant		198,90 €	
Divers et Sécurité		158,93 €	
Total 3	1 320,00 €	2 107,33 €	- 787,33 €

Cette année, le dîner lyonnais a rassemblé 33 personnes. Le déficit est important (- 787,33 €).

Communication et représentation de l'AdP à l'extérieur

Ce poste comprend des dépenses récurrentes :

- La **cotisation à l'ISTED**, fixée à 1000 Euros depuis 2007. L'Adp a répondu à l'appel à la solidarité lancé par le président chargé de sa liquidation en 2011. Il s'agit de la dernière année pour cette cotisation.
- Les **dépenses liées à l'animation du site internet**. Ces dépenses sont absolument nécessaires pour assurer le rayonnement de l'association. Frédéric Wandres, société Wadu, consultant spécialiste en gestion de sites internet, assure la mise à jour régulière du site. L'AdP a acquis un logiciel de gestion des cotisations qui doit être mis en œuvre.
- La **visibilité de l'association** passe aussi par des **frais de représentation/participation** à des événements thématiques et sectoriels importants. Le choix des manifestations et des membres susceptibles d'être partiellement mis en charge doit faire l'objet d'une décision en bureau.

Cette année, ce poste a été utilisé pour assurer la présence au conseil d'administration d'ONU Habitat et au sein du Habitat Professional Forum, pour assurer la continuité pour les membres d'AdP du travail accompli avec le soutien de l'Isted.

L'Adp, conformément aux décisions prise en AG de septembre 2010 a assuré la

publication sur Internet d'un numéro 89 de VED consacré au thème de la journée de septembre 2010 « espace socio-économique et développement urbain ». Ce numéro a été traduit en anglais par Kevin Riley pour un montant de 1.024,54 € et la facture de mise en page par Pakiwa est en attente. Plusieurs membres de l'AdP ont consacré du temps et des ressources de leurs institutions respectives pour assurer l'aboutissement de cette opération.

Le poste Communication représente 42% des dépenses de l'association. Les deux tiers des dépenses sont liés au site internet. Ce poids dans les dépenses devrait se confirmer dans les années à venir avec des améliorations à apporter au site en termes de fonctionnalités (possibilité d'interfaces utilisateurs plus importante, gestion des relances de cotisations...). Un effort pour rationaliser les fichiers (membres, diffusion, invitations) doit être entrepris pour limiter l'énergie consacrée à la diffusion des informations pour les membres et correspondants de l'association.

Fonctionnement du bureau

Le fonctionnement du bureau représente cette année 1,64% des dépenses : pour le bon fonctionnement du Secrétariat, quelques petits matériels et frais postaux ont été remboursés à Aurélie Jehanno, et un déjeuner de préparation de la journée 2011.

⇒ Il est à noter que les seuls **frais bancaires** indiqués (115,60 €) sont dus à un chèque impayé

Les frais liés à la gestion des SICAV (exonérées de droit de garde) sont automatiquement déduits des bénéficiaires, eux-mêmes revalorisés. La Banque nous adresse un unique relevé annuel, où ne figurent pas les bénéficiaires, mais la valorisation globale du portefeuille.

BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES

Un bilan en fort déficit en 2010, mais une assise financière qui reste solide

Pour cette année, l'exercice se clôt sur un **solde très largement déficitaire de – 8.869,34 €**.

Même compte tenu de l'assise financière saine de l'association, cette situation est préoccupante. Elle résulte tout à la fois d'une forte baisse des produits face à une augmentation significative des charges.

Il s'agit essentiellement de la journée AdP qui s'est vu dans l'obligation de recourir à la sous-traitance pour la production des actes en raison de la non fourniture avec l'appui de l'Isted d'un stagiaire, et qui a assuré le remboursement du déplacement d'un de ses conférenciers. La prise en charge de la production de Villes en développement a également affecté les charges ainsi que le déplacement à l'étranger d'un des représentants d'AdP. Globalement ce montant est pour moitié résultant d'une augmentation des charges, et pour l'autre moitié lié à la disparition de l'Isted.

Comme cela a été précisé plus haut, il est anormal que l'augmentation du nombre d'adhérents ne se traduise pas par une augmentation des cotisations. Il existe donc un fort potentiel de rattrapage de ces cotisations qui va être mis en œuvre en 2011.

La disponibilité en trésorerie de l'association se compose de :

- **compte courant : 628,03 €** (env.17.000 € en 2010) ;
- **SICAV : 5.822,00 €**, qui se valorise chaque année à hauteur de 1 à 3% (5.791,07 € en 2010)
- **Livret A Association** ouvert en mai 2011 : 6.000€ (créé en 2011)
- **soit un total de 12.450 €.** (22.779,68 € en 2010)

Cette baisse significative de la trésorerie est liée à l'important déficit de l'année écoulée et au retard de perception des cotisations pour l'année 2010, cette situation devant être rattrapée dans les prochains mois.

Les attestations fiscales 2010 n'ayant pas été émises seront envoyées pour les deux exercices 2010 et 2011.

Voir ci après un tableau synthétique reprenant la balance de l'exercice précédent (2009-2010), l'exécution des comptes 2010-2011 et le budget prévisionnel 2011-2012.

⇒ Il faut noter qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un **bilan** financier, qui reste un exercice à mener, de même que la traduction de cette photographie des entrées/sorties en un **compte de résultat** plus conforme aux règles de l'art ... que nous mettrons en place avec le recrutement d'un comptable externe.

Les pistes d'amélioration de la gestion des finances de l'association

Le taux de recouvrement des cotisations doit s'améliorer cette année du fait de relances plus systématiques, et une automatisation de cette tâche.

Par ailleurs, des solutions visant à alléger le travail des bénévoles devraient également être envisagées de manière à leur laisser plus de temps pour travailler sur des questions de fonds.

	2009-2010	Comptes exercice 2010-2011			Budget 2011-2012		
	Balance	Produits	Charges	Balance	Produits	Charges	Balance
1. Cotisations							
Actifs							
Jeunes							
Total Cotisations	8 840,00	5 940,00	0,00	5 940,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Part cotisation		68,39%			76,92%		
2. Journée AdP							
Participants payant	1 615,00	1 425,00			1 500,00		
Traiteur	-2 618,40		3 178,71			3 200,00	
Rembt déplacements			1 000,00			1 000,00	
Sous traitant actes			1 913,60			0,00	
Divers			46,04			0,00	
Total Journée	-1 003,40	1 425,00	6 138,35	-4 713,35	1 500,00	4 200,00	-2 700,00
Part journée		16,41%	34,97%		11,54%	32,31%	
3. Evènements AdP							
diner et cocktails							
participants	700,00	1 320,00			1 500,00		
sécurité			42,93			0,00	
traiteur	-2 296,57		1 749,50			1 000,00	
frais intervenants			198,90			0,00	
Divers			116,00				
Total Evènements	-1 596,57	1 320,00	2 107,33	-787,33	1 500,00	1 000,00	500,00
Part Evènement		15,20%	12,00%		11,54%	7,69%	
4. Communication							
Plaquette	-287,94		377,24			400,00	
Site Web	-4 590,84		4 437,16			4 500,00	
Logiciel			1 076,40			0,00	
VED/ISTED	-1 000,00		2 024,54			0,00	
Total Communication	-5 878,78	0,00	7 915,34	-7 915,34	0,00	4 900,00	-4 900,00
Part Communication		0,00%	45,09%		0,00	37,69%	
5. Représentation							
Déplacements			1 119,74			1 000,00	
Accueils			0,00			0,00	
Total Représentation	0,00	0,00	1 119,74	-1 119,74	0,00	1 000,00	-1 000,00
Part représentation		0,00%	6,38%		0,00	7,69%	
6. Fonctionnement bureau							
Comptabilité externe			0,00			1 800,00	
Petit matériel secrétariat			0,00			0,00	
Frais financier			157,98			0,00	
Divers bureau (déjeuners)			115,60			100,00	
Total Fonctionnement	-405,56	0,00	273,58	-273,58	0,00	1 900,00	-1 900,00
Part Fonctionnement		0,00%	1,56%		0,00	14,62%	
Total général	-44,31	8 685,00	17 554,34	-8 869,34	13 000,00	13 000,00	0,00
Solde bancaire au 30/07/2011	16 988,61			628,03			
Solde SICAV	5 791,07			5 822,00			
Solde Livret A	0,00			6 000,00			
Total	22 779,68			12 450,03			

Budget prévisionnel

Les **hypothèses retenues** pour établir des perspectives sur l'évolution financière de l'activité d'AdP sont les suivantes: elles tiennent compte des tendances observées sur les années précédentes, et pointent sur quelques postes qui sont amenés à évoluer ou qu'il convient de provisionner à l'avenir.

Ce budget prévisionnel n'est donc qu'une **simulation très approximative, qu'il faudra affiner.**

Ces hypothèses conduisent à proposer pour 2011 un budget en équilibre permettant à l'association de :

- **continuer à faire venir aux événements AdP des étudiants et des participants nombreux, à Paris et en province, en sachant mobiliser des intervenants extérieurs**
- **se montrer (participant, intervenant) dans des manifestations adaptées à la nature de notre association**
- **améliorer la lisibilité d'AdP à travers le site ou d'autres supports, ainsi que la valorisation des travaux de ses membres, en particulier des JP**
- **assurer la rédaction de VED en lien avec le PFVT**

Cotisations :

- Même niveau de revenus + apuration des impayés ;
- évolution sur le même rythme du nombre de nouveaux membres (+20)
- admission comme membre d'honneur des membres actifs n'étant plus en mesure de payer leur cotisation (maladie, situation personnelle)

Journée :

- Participation : 100 personnes, 50% AdP et étudiants / 50% autres
- Traiteur : même tarif
- Provisionner un stagiaire (gratification + prime de bon travail + remboursement carte orange et frais)

Dîner :

- 1 dîner participation renforcée à Paris
- Prise en charge de quelques étudiants (ISUR ou autre)

Communication/représentation

- Participations à des manifestations scientifiques ou autres d'intérêt notable pour l'association, à valider en bureau (qui, pour quoi)

Fonctionnement du bureau

- Petit matériel et papeterie (non récurrent, selon besoin : reçus, tampons encreurs, etc.)
- Frais de poste et Divers (réunions de travail) : même tendance

Conclusion

Après plusieurs années de suppléance d'Aurélie Jehanno de l'ancienne trésorière Véronique Verdeil et deux années effectives où elle a assumé ce poste, il convient de la remercier pour le travail réalisé.

Sous leur responsabilité, la gestion a été bien tenue et les ressources de l'association sont saines et bien gérées, même si elles se sont rapidement amenuisées récemment.

L'AdP a grandi sous l'impulsion de son Président qu'il faut vivement remercier pour avoir donné les moyens à l'association de se moderniser, par la création de son site Internet et surtout par l'accroissement des adhésions et des activités.

Cela nécessite de professionnaliser la comptabilité qui sera sous la responsabilité d'un trésorier déchargé de la tenue des comptes de l'association et de l'établissement des comptes et bilan qui sont nécessaires.

Cela ne sera possible que si un recouvrement rigoureux des cotisations est mis en place rapidement, seul à même d'assurer un équilibre des comptes.

Aurélie Jehanno/ Xavier Crépin